Dans le cadre de cet article je vais vous présenter les faits saillants du budget provincial 2017-2018 et du budget fédéral 2017-2018.

D’une part, le gouvernement du Québec a terminé l’année financière avec 250 millions de $ de plus dans les poches. Ils prévoient, dans les deux prochaines années, atteindre l’équilibre, c’est-à-dire finir l’année sans équilibre ou excédant. Grâce à cet excédent que le gouvernement bénéficie, les contribuables et les ministères vont pouvoir empocher plus d’argent. Il y aura une légère baisse d’impôt et il y aura l’abolition de la taxe santé. Cela coûtera 473 millions de $ au gouvernement. De plus, le secteur de l’éducation aura une contribution de la part du gouvernement de 22,7 milliards de $. Il y aura un investissement supplémentaire de 130 millions de $ à la petite enfance, de 1,8 milliard de $ pour le préscolaire, les écoles primaire et secondaire, de 1,1 milliard de $ pour les cegeps et les universités et de 363 millions de $ pour l’aide financière aux étudiants. Le secteur de la santé profitera d’une hausse de 4,3% de ses dépenses. Ils auront 40,2 milliards de $. Ils emportent le 51% de l’argent du budget total. Finalement, le gouvernement va investir dans les infrastructures 91,1 milliards de $. Ils veulent, avec cet argent, prolonger la ligne bleue de la STM, faire un Réseau électrique métropolitain et instaurer un service rapide d’autobus entre Québec et Lévis.

D’autre part, le gouvernement du Canada a un déficit de 28,5 milliards de $, un peu plus important de ce qu’ils avaient prévus. Premièrement, à partir du 1er juillet 2017, le gouvernement mettra fin au crédit d’impôt pour le transport en commun. Ce crédit de 15% s’appliquait à tous les titres de transports afin d’encourager les personnes à prendre le transport en commun. Deuxièmement, Ottawa élargie sa définition de taxis, ce qui inclura désormais Uber. Dorénavant, ceux-ci devront charger à leurs clients les taxes fédérales et provinciales, c’est-à-dire la TPS et la TVQ. Ceci sera instauré à partir du 1er juillet 2017 également. De plus, le prix de l’alcool augmentera de 2% cette année, puis augmentera en fonction de l’IPC[[1]](#footnote-1) à partir de 2018. Ensuite, le gouvernement canadien va investir 7 milliards de $ pour créer environ 40 000 places en garderies subventionnées pour les familles à revenu faible au cours des prochains trois ans. Ils vont également investir un montant de 828,8 millions de $ en cinq ans, à partir de cette année, pour subventionner les soins de santé des Premières Nations et des Inuits. Finalement, puisqu’ils considèrent que ce n’est plus une source de fond rentable, les obligations d’épargne disparaitront à partir de la même semaine de la parution du budget, soit la semaine du 22 mars 2017.

Bref, ceux-ci sont les nouvelles coupures et les nouveaux investissements prévus par nos deux paliers gouvernementaux pour l’année 2017-2018.

1. Indice des prix à la consommation [↑](#footnote-ref-1)